

Correspondances

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue internationale de théologie = Internationale theologische Zeitschrift = International theological review**

Band (Jahr): **14 (1906)**

Heft 54

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CORRESPONDANCES.

I. — Sur l'Eglise anglicane: — II^e lettre du Rev. Lias, et II^e Réplique du Prof. Kyriakos.

Hayward's Heath, January 4, 1906.

My dear Friend,

If I reply to the communication addressed to you by Professor Kyriakos, it is not, believe me, that I may gain a barren victory in a controversy, but on behalf of that better understanding between various branches of Christ's Church to further which the *Revue internationale de Théologie* was established. I have met Professor Kyriakos, if I mistake not, at one or more of the International Reunion Congresses which the Old Catholic Churches, to their eternal credit, have gathered together. And I am sure that he does not desire to say or do anything to prejudice the efforts towards a better understanding which have been made. He will not therefore, I hope, be offended if I endeavour to remove some grave misapprehensions under which he labours.

In doing so, I do not for a moment suppose that union between ourselves and the Orthodox Churches can be at once brought about. The misunderstandings of centuries can hardly be dispelled in two or three decades. I essay a more modest task: that of trying to remove one or two of the vast heap of misapprehensions which keep the Churches apart; hoping thus to bring the day a little nearer when they will all have disappeared.

First of all, let me assure M^r Kyriakos that he is mistaken in supposing that I belong to the *High Church party*. Though firmly attached to the principles and formularies of the Anglican Church, I have steadily refrained from joining any party within her, but have maintained entire liberty of action within the

limits drawn by those principles and formularies. As I have been publicly described as a High Churchman, a Low Churchman, and a Broad Churchman, I imagine that I have attained the object I had in view.

Next, let me assure Professor Kyriakos that he is entirely mistaken in supposing the Anglican Church as a Church to have committed herself to "Protestant Defence Associations". There are no doubt "Protestant" Anglican Churchmen, for the Church of England demands of her members no confession of faith but the Creeds and the Church Catechism. And so, for aught I know, there may be a "Protestant Churchman's Alliance". Professor Kyriakos is, however, very wide of the mark in supposing that "Fairbairn, Martineau, Caird and Seeley" are Anglican Theologians. Professor Fairbairn belongs to the Congregational body. Dr Martineau was an Unitarian. Prof. Dr Caird is, I believe, a Scotch Presbyterian. He is certainly not a member of the Anglican communion. My lamented friend Sir John Seeley, though in his work *Ecce Homo* he deals in a sympathetic spirit with the Person and work of Christ, was a layman, and remained to his death unattached to any religious body whatever.

I am self-confident enough to imagine that, having been for 47 years a Presbyterian of the Church of England, I know as much about her formularies, which are not very voluminous, as the writers in Herzog's Encyclopædia, or Hase, or Kurtz. Even Dr von Döllinger, with all his vast learning, fell into the most ludicrous blunders about our Church in his earlier years, though, when he came to know her better, he pronounced her to be a great bulwark of the Faith. I shall not therefore endeavour to refute the mistakes into which the writers cited by Professor Kyriakos have fallen. I may, however, remark in passing, that if, as is asserted by Professor Schell, the "doctrine" of our Church "shews a perfect dependence on the German Reformation", it seems rather strange that according to Kurtz, "the 42 Articles", now, by the way, no longer in force, "explain the faith according to the spirit of Calvinism". Surely Professor Kyriakos knows enough to have suspected his authorities when they lead him into such a hopeless contradiction as this. Calvin was not a German.

I am glad, however, to see that in his last letter Professor Kyriakos modifies some of his former statements. The 39 Articles now, we are told, teach a "Calvinisme tempéré". They no longer are declared to teach "Justification by Faith *without good works*", but "Justification by Faith alone". Our Church no longer "condemns the veneration of the memory of saints and martyrs", though she is to blame for confining that veneration to the immediate disciples of Christ.

So far, so good. But I should have been still better pleased had Professor Kyriakos gone a little farther. The 11th Article certainly declares that "we are justified by faith only". But, as I have already shewn, that statement is very considerably modified by the declaration in Art. 12 that such a faith as the Article has in view is as inseparable from good works as is a tree from its fruit. And if the Professor would go on to compare Articles 11 and 12 with the Confession of Augsburg, which is Lutheran, or with any of the Confessions of the Calvinistic Churches, he will see a considerable difference between them. Especially is it remarkable that, in the Church of England, faith is regarded as an objective faith in Christ as our Saviour, and in no sense as that subjective persuasion of one's own ultimate salvation the belief in which has worked such evil in other Reformed Churches. Then as to our teaching that there are only two Sacraments, (1) no such statement is found in Art. 25, (2) the language of that Article is confirmed by the Catechism. Both the Article and the Catechism agree in maintaining that the other so-called Sacraments are not "*Sacraments of the Gospel*" because they were not "ordained by God". Then, (3) the Homilies, pronounced in Art. 35 to contain "godly and wholesome doctrine", tell us that other Sacraments beside Baptism and the Lord's Supper are not "such Sacraments as Baptism and Communion are" ¹⁾.

Lastly, in regard to Predestination. The word "absolue", used by Professor Kyriakos in speaking of Art. 17, is *not to be found there*. Scrupulous accuracy of quotation should surely be observed by those who have a good understanding between the Churches at heart. The interpolation of the word "absolue" by Professor Kyriakos is altogether unwarrantable. The only

¹⁾ Homily on *Common Prayer and Sacraments*.

propositions in Art. 17 are (1) that “predestination to life is the everlasting purpose of God, whereby . . . He delivers from curse and damnation those whom He hath chosen . . . and brings them in Christ to everlasting salvation”; and (2) for “curious and carnal persons who lack the Spirit of Christ”, “to have continually before their eyes the sentence of God’s predestination is a most dangerous downfall, whereby the devil doth thrust them either into desperation, or into the wretchedness of unclean living, no less perilous than desperation”. How markedly different from the searching and clear cut definitions of the Calvinistic Churches these vague affirmations are must be evident to every careful student of theology. As I have already said, the Calvinistic party in our Church were so dissatisfied with Art. 17, that they endeavoured at a later date to force the Calvinistic definitions upon us. The attempt was happily unsuccessful.

My readers will absolve me, I am sure, from the accusation, either of engaging in mere academical discussions, or of endeavouring to evade clear issues by ingenious distinctions. I simply desire to remove misapprehensions which time and circumstances have created, and to express my belief that when the formularies of one Church are studied by the members of another, the cause of union will be best promoted by placing the most favourable construction possible on their statements.

I remain, most sincerely yours,

J. J. LIAS.

Athènes, le 16/29 janvier 1906.

Mon cher ami,

La seconde réponse de M. Lias n’était pas, selon moi, nécessaire, parce qu’elle n’ajoute rien d’essentiel à ce qu’il a dit dans la première; elle ne réussit pas plus que celle-ci à réfuter ce que j’ai dit avec raison, dès le commencement, sur l’Eglise anglicane.

Si M. Lias n’appartient pas au *High Church Party*, ou si Fairbairn, Martineau et Caird ne sont pas des anglicans, tout cela est secondaire; cela n’a pas une signification essentielle

dans la question capitale de la foi de l'Eglise anglicane sur laquelle nous discutons

Je ne confonds pas l'Eglise anglicane avec les théologiens qui composent la *Protestant Churchmen's Alliance* ou la *Protestant defence association*; j'ai seulement dit que les théologiens du *High Church Party*, qui inclinent aux doctrines catholiques ou orthodoxes, et avec lesquels M. Lias peut être d'accord, ne composent pas seuls l'Eglise anglicane; que d'autres fractions, aussi, très grandes et ayant des principes contraires, d'un protestantisme austère, lui appartiennent avec le même droit, et possèdent comme membres des théologiens d'une grande réputation scientifique, et dont la foi ne doit pas être négligée quand il s'agit de l'enseignement de l'Eglise anglicane. Tous ces théologiens protestantisants ne sont pas de la même opinion que M. Lias sur plusieurs points de la foi anglicane, parce qu'ils conservent la doctrine des 39 Articles et défendent ces articles qu'il rejette.

Tout ce que M. Lias soutient dans sa seconde lettre ne peut persuader personne, comme il n'a persuadé personne avec tout ce qu'il a dit dans sa première. Il répète que les 39 Articles n'ont pas l'autorité d'un symbole dans l'Eglise anglicane. Cependant tout le monde théologique d'Europe et d'Amérique accepte comme vérité incontestable que les 39 Articles publiés par les évêques anglicans sous le règne d'Elisabeth en 1562, sont le symbole de l'Eglise anglicane, comme les définitions du concile de Trente le sont pour l'Eglise catholique-romaine, la confession augsbourgeoise pour l'Eglise luthérienne, la II^e confession helvétique et d'autres confessions calvinistes pour les Eglises calvinistes, et les définitions des sept conciles œcuméniques pour l'Eglise orthodoxe. C'est l'opinion de tous les théologiens dogmatiques et symboliques de toutes les Eglises. Chez les théologiens d'Allemagne, cette opinion est regardée comme une vérité incontestable. Nous pensons que M. Lias, qui comme théologien réputé dans son Eglise ne peut pas ignorer les grandes recherches théologiques des derniers temps en Allemagne, recherches qui ont fait de ce pays le centre principal des études théologiques du monde chrétien, ne doit pas mépriser les opinions des théologiens allemands, comme il le fait dans sa seconde lettre. Les théologiens d'Allemagne sont aujourd'hui de première

autorité dans les questions théologiques. Hase est incontestablement le premier et le plus grand historien de l'Eglise chrétienne et contre lequel ni les Anglais, ni les Français, ni aucun autre peuple chrétien ne peut opposer d'égal en fait d'histoire ecclésiastique.

M. Lias ne peut persuader à personne que Hase, Kurtz et Schœll, dont j'ai invoqué les témoignages pour mon opinion sur l'Eglise anglicane comme Eglise de foi protestante, ne savent ce qu'ils disent quand ils parlent de cette Eglise anglicane, et qu'ils se trompent déplorablement et se contredisent. Je ne leur trouve aucune contradiction, lorsqu'ils disent que l'Eglise anglicane a suivi dans quelques points la réformation allemande, dans d'autres les calvinistes (la prédestination et l'eucharistie), et que dans le gouvernement ecclésiastique elle s'est frayé une voie propre, conservant les anciens évêques.

Aussi tout ce que M. Lias dit pour montrer que ni l'article XVII de la confession anglicane n'enseigne la prédestination absolue, ni l'article XXV les deux sacrements seulement, ni l'article XI la justification par la foi seule sans les bonnes œuvres, tout cela, dis-je, ne s'appuie sur aucune base vraie. Il suffit qu'on lise seulement ces articles pour se persuader du contraire. L'article XVII dit expressément *que la Grâce appelle au salut seulement ceux que Dieu a prédestinés pour les sauver*; l'article XXV *parle des deux sacrements* qui sont ordonnés par le Christ, et dit que les autres rites qu'on a nommés sacrements, ne doivent pas être regardés comme tels; et l'article XI dit que *la justification de l'homme se fait seulement par la foi*. Tout ce que M. Lias affirme dans une langue obscure et peu claire, pour affaiblir le sens des mots de ces articles, ne peut changer leur vrai sens, pour ceux qui les lisent impartialement et sans préoccupation.

La conclusion de cette discussion est que ni M. Lias ne nous a persuadés, ni nous M. Lias. Il reste donc aux autres théologiens impartiaux le soin de juger qui de nous deux a raison. Pour cette raison, je regarde notre discussion comme finie et toute continuation comme superflue.

En finissant cette correspondance théologique, je considère comme nécessaire de dire que, quoique je ne sois pas d'accord avec M. Lias sur plusieurs questions, je ne cesse pas pour cela d'estimer son érudition théologique et son ardent

désir du rapprochement et de l'union des Eglises chrétiennes; union qui, si elle trouve maintenant de grandes difficultés, pourra cependant se réaliser dans l'avenir. Nous aussi voulons ce rapprochement, surtout avec les anciens-catholiques qui ne diffèrent avec nous orthodoxes sur aucun point essentiel. Nous le voulons aussi avec les anglicans, cette grande et glorieuse Eglise à qui appartient la nation qui est en ces jours à la tête de la civilisation et du progrès, et qui dans son gouvernement ecclésiastique et dans son culte a de si grandes ressemblances avec l'Eglise orthodoxe; mais nous croyons que ce rapprochement ne sera possible que si nous connaissons préalablement les vraies différences qui existent entre les Eglises. Pour que les Eglises s'unissent, il est absolument nécessaire de savoir sur quels points nous ne sommes pas d'accord; parce que seulement alors il sera possible de s'entendre à ce sujet et de trouver une solution.

Votre ami,

A. Diomède KYRIACOS.

II. — Sur l'infaillibilité du pape.

On m'écrit: « Vos arguments contre l'infaillibilité, même limitée, du pape, dans la dernière livraison de votre intéressante Revue, sont très sérieux. Mais, à l'heure actuelle, *l'Eglise catholique tout entière, ou à peu près*, croit à l'infaillibilité pontificale. Que deviendrait donc l'infaillibilité de l'Eglise elle-même, si le pape n'était pas infaillible? Et si l'Eglise n'est pas infaillible, que reste-t-il du catholicisme?.. »

Réponse: 1° Mon correspondant confond l'Eglise catholique avec l'Eglise romaine; et de ce que celle-ci croit ou semble croire le pape infaillible, il conclut que l'Eglise catholique *tout entière* professe la même croyance. Il se trompe. — Premièrement, les membres de l'Eglise romaine qui raillent l'infaillibilité du pape, sont légion; ceux qui, sans la railler, n'en font qu'une affaire de discipline extérieure et non de croyance, sont plus nombreux encore. Peut-on dire que, dans de telles conditions, l'Eglise romaine professe l'infaillibilité du pape? Non. — Secondement, l'Eglise romaine n'est qu'une Eglise particulière, et nullement l'Eglise universelle. Il est facile de biffer d'un

coup de plume comme non catholique tout ce qui n'est pas romain. Mais ce n'est là ni de l'histoire, ni de la théologie. Car l'histoire constate que l'Eglise orientale qui s'est dite orthodoxe ou catholique, et qui, de l'aveu même de Rome, l'a été certainement, pendant les huit premiers siècles, professe encore le même symbole dogmatique qu'autrefois. Elle était réellement catholique; de plus, elle est la même qu'autrefois; donc elle l'est encore. En outre, c'est un fait que les anciens-catholiques étaient catholiques avant le 18 juillet 1870; qu'actuellement ils professent les mêmes dogmes chrétiens qu'avant cette date, je veux dire les dogmes que les catholiques d'Occident, gallicans, mais non hérétiques, professaient tout en rejetant l'ultramontanisme (qui dans ce temps-là n'était nullement tenu pour un vrai catholicisme); donc, évidemment, ils sont encore catholiques. Tels sont aussi les catholiques de l'Eglise d'Utrecht. Tels sont de nombreux anglicans, je dirai même de nombreux protestants, qui revendiquent, eux aussi, la catholicité, et qui peuvent en justifier beaucoup mieux certes que la papauté actuelle, coupable formellement de schisme et d'hérésie. Les romanistes ont beau s'indigner de nous entendre revendiquer le titre de catholiques contre les prétentions schismatiques et hérétiques de la papauté actuelle, leur indignation n'est point une réfutation. Nos arguments subsistent, ils remplissent notre *Revue*, non réfutés et irréfutables.

Donc il est erroné de prétendre que l'Eglise catholique tout entière, ou à peu près, croit à l'infailibilité pontificale. Mon correspondant, avec ces mots « à peu près », semble penser que le dogme est une question d'à peu près et de majorité. C'est aussi une profonde erreur. Le dogme est cela seulement « qui a été cru partout, toujours, par toutes les Eglises orthodoxes »; or ceci est une question de fait et non de majorité ou d'à peu près.

2° Dès lors, est-il bien sérieux de demander ce que deviendrait l'infailibilité de l'Eglise, si le pape n'était pas infailible? Elle resterait simplement l'infailibilité de l'Eglise, comme au temps où les conciles œcuméniques condamnaient les papes hérétiques et se considéraient comme supérieurs au pape, tenu pour simple évêque de Rome et simple patriarche d'Occident. Le pape n'est pas l'Eglise. Un pape, comme tout autre patriarche, peut être hérétique, schismatique, déposé, et le corps de

l'Eglise reste toujours le corps de l'Eglise. La tête de l'Eglise est le Christ et non le pape. C'est élémentaire.

3° Mon correspondant demande ce qui resterait du catholicisme si l'Eglise n'était pas infaillible. D'abord, il n'est pas question de nier l'infaillibilité de l'Eglise. Ensuite, c'est une étrange théologie que celle qui consiste à identifier le *catholicisme* avec l'*infaillibilité de l'Eglise*, ou à mettre celui-là en dépendance de celle-ci. Le catholicisme est la doctrine intégrale enseignée par Jésus-Christ, sans addition ni soustraction. Or, une doctrine enregistrée par l'histoire, contenue dans le canon des Ecritures et dans la tradition universelle, constante et unanime, ne saurait être identifiée avec une société. D'une part, nous tenons l'Eglise pour infaillible, infaillible non pas arbitrairement, encore moins capricieusement, mais selon l'enseignement formel de son fondateur et de son chef. D'autre part, nous ne tenons pas moins la doctrine du Christ pour indestructible et immortelle. Ce sont là deux choses distinctes, qui sont indépendantes l'une de l'autre. Les romanistes d'aujourd'hui s'abusent étrangement, *soit* lorsqu'ils identifient l'Eglise avec la seule hiérarchie, et qu'ils semblent croire que l'Eglise croulerait si le pape ou les évêques prévariquaient; *soit* lorsqu'ils identifient le catholicisme (religion chrétienne, universelle par son dogme, par sa morale et par ses sacrements) avec l'Eglise, société qui doit vivre de cette religion, mais qui n'est pas cette religion même. Ce sont là de graves méprises. Grâce à Dieu, les vérités chrétiennes, catholiques, resteront toujours telles, même si de nombreux fidèles et de nombreux membres du clergé les violent. Les vérités ne sont pas les personnes.

On ne saurait assez le répéter, ce qui manque dans toutes ces méprises, c'est une saine notion de l'*Eglise* et une saine notion du *dogme*. Il est temps, vraiment, que les savants romanistes reviennent à l'*a b c* de la théologie.

E. MICHAUD.

III. — Sur l'encyclique aux Français.

Un ami, catholique-romain et Français, me communique, avec permission d'en faire usage, une lettre que lui a écrite M. Julien de Narfon. L'auteur est bien connu de nos lecteurs

(voir notre précédente livraison); ils liront ce nouvel écrit avec un vif intérêt, et verront, une fois de plus, qu'il y a en France des catholiques qui ne sont pas disposés à tout accepter de Rome les yeux fermés. Puissent-ils, grâce aux nouveaux conflits, étudier scientifiquement et non routinièrement, les origines de la papauté, en voir la base très humaine et très frivole, et revenir bientôt, énergiquement et chrétiennement, à celui qui est *la vraie Pierre et le seul Chef de l'Eglise!* On lira plus loin, à la « Chronique » (p. 373) ce que nous pensons de la nouvelle encyclique politique de Pie X. — *La Direction.*

Paris, 18 février 1906.

On attendait de Rome une protestation de principe contre la loi du 9 décembre 1905, et un ordre ou du moins un conseil de soumission pratique à cette même loi. La protestation est venue, aggravée même d'une condamnation dont la forme archaïque et solennelle n'est pas sans grandeur. Le conseil de soumission pratique viendra à son heure, « en temps opportun » selon la promesse que nous renouvelle l'encyclique, c'est-à-dire après la publication intégrale du règlement d'administration publique dont on ne connaît pas encore les parties essentielles.

Le document pontifical que commentent aujourd'hui tous les grands journaux parisiens aura cependant ranimé pour quelques jours l'espoir, qui commençait à défaillir, des partisans de la résistance, j'entends par là ceux qui préconisent la rébellion positive contre les prescriptions impératives du législateur ou du moins le refus de constituer ces associations cultuelles qui sont comme la clef de voûte de l'œuvre à laquelle M. Briand a attaché son nom. C'est ainsi que la *Libre Parole*, devançant les instructions pontificales, estime que l'encyclique trace avec toute la clarté et la netteté désirables « leur devoir aux catholiques traités en parias par une infâme minorité de sectaires et qui se trouvent obligés en conscience à une résistance active ». Et c'est ainsi que le Père Le Doré, supérieur général des Eudistes, qui n'admet d'accommodements qu'avec le ciel, mais non pas avec les lois de son pays, laisse éclater sa joie dans l'étrange déclaration que voici: « Je suis heureux, très heureux... A moins que le gouvernement ne cède et ne rapporte sa loi, le 12 décembre

prochain il n'y aura plus de culte public en France, et toutes les églises seront confisquées par l'Etat.»

Je ne me charge pas d'expliquer comment cette perspective de culte aboli et d'églises confisquées peut réjouir à ce point un cœur de prêtre et de religieux. Mais je crois que le Père Le Doré s'abuse s'il se figure que les catholiques, pasteurs et fidèles, ses compatriotes, et le pape lui-même, quoique Italien, envisagent avec tant de sérénité joyeuse une pareille éventualité. Et je crois aussi qu'il faut bien peu connaître Rome et les traditions du siège apostolique pour conclure aussi facilement de la théorie à la pratique, de la thèse à l'hypothèse et de la condamnation platonique d'une loi à la prédication de la révolte, de fait, contre cette loi. La logique d'une telle conclusion est très française. Elle n'est pas romaine, et elle a de quoi étonner l'âme très italienne du bon Pie X.

Inversement, on peut dire que l'encyclique témoigne, chez le pape, d'une profonde et d'ailleurs fort explicable ignorance du tempérament français. Seuls, en France, ont pu saisir le caractère et la portée du document pontifical, ceux à qui leurs habitudes d'esprit permettent de se créer une mentalité ultramontaine, si je puis ainsi dire, pour apprécier exactement ce qui nous vient de Rome.

A ce point de vue déjà, il me semble établi que Pie X a dépassé le but, et l'on sait ce qui arrive en pareil cas. Il l'a dépassé surtout, en nous proposant une doctrine qui constitue proprement une nouveauté dans l'Eglise et d'après laquelle, la société religieuse comprenant deux catégories de personnes, à savoir les pasteurs en qui seuls réside l'autorité, et le troupeau, les laïques n'auraient « pas d'autre devoir que celui de se laisser conduire et, troupeau docile, de suivre leurs pasteurs ». Cela, évidemment, simplifierait beaucoup la vie chrétienne, surtout dans les paroisses — elles sont rares mais il y en a — où le pasteur se préoccupe moins de conduire son troupeau dans les pâturages spirituels que de toucher régulièrement ses honoraires de messes, et dans les paroisses — il y en a aussi — où il ne serait pas difficile de trouver des laïques d'une culture théologique supérieure à celle de leur curé. Voit-on par exemple M. Brunetière demander au curé de St-Germain-des-Prés le canevas de ses conférences apolo-gétiques ou des articles de défense religieuse qu'il publie dans la *Revue des Deux-Mondes*?

Je ne crois pas, au surplus, que même les plus romains des laïques français soient dans la disposition de conformer leur conduite à la règle, si commode pourtant, par laquelle le pape leur interdit toute initiative et tout effort personnels. Ni M. de Mun, ni M. de Lamarzelle, qui ont la prétention très justifiée de défendre utilement, l'un à la Chambre, l'autre au Sénat, les intérêts religieux, ne consentiraient à laisser dire qu'ils ne montent jamais à la tribune que sur l'ordre du cardinal archevêque de Paris. Par ailleurs M. l'abbé Gayraud, qui pousse cependant le zèle de l'orthodoxie jusqu'à se faire, en plein parlement, le champion du *Syllabus*, n'a pas hésité à se présenter à la députation contre la volonté de l'évêque dans le diocèse duquel se trouve la circonscription où il sollicitait les suffrages des électeurs.

Et enfin, cette doctrine nouvelle dont je parle, est en opposition si évidente avec les principes sur lesquels reposent presque tous les Etats modernes et en particulier l'Etat français, que si elle était vraiment celle de l'Eglise, elle suffirait, en faisant apparaître une irréductible opposition entre l'Eglise et la démocratie, à justifier la séparation de l'Eglise et de l'Etat, non pas peut-être dans les modalités que lui a faites en France le législateur, mais dans le fait de cette séparation, dont Pie X, en même temps qu'il la réproouve avec une souveraine énergie, affirme donc indirectement l'inéluctable nécessité.

Elle était nécessaire, sans doute, mais pour toutes autres raisons.

Comment terminerais-je cette lettre sans faire remarquer à quel point est étrange le silence de l'encyclique sur les avantages — ils sont nombreux, on le sait — que la dénonciation du concordat donne à l'Eglise, en lui rendant notamment l'absolue liberté en toutes les élections ecclésiastiques, en retirant surtout à l'Etat le droit de nommer les évêques, ce droit que Mgr di Rende, nonce à Paris, eût souhaité, disait-il un jour à Mlle Elise Veillot, d'arracher au pouvoir civil au prix de sa propre vie. A cet égard au moins, Pie X ne peut pas croire que la loi du 9 décembre soit une loi de servitude. Mais il a préféré ne mettre en relief que les parties qu'il juge mauvaises de cette loi. L'encyclique ressemble à un tableau où il n'y aurait que des ombres. Elle fait songer à cette toile que certain peintre impressionniste avait noircie à plaisir, dans toute son étendue, pour donner au spectateur la sensation d'un combat de nègres dans la nuit.

Julien de NARFON.